



2020

DREAL - 2020

Mireval le 12 Février

PROJET : Sport Nature et Biodiversité en Zone Natura 2000

I- PRESENTATION DU CADRE : Depuis le niveau global, au niveau local en France.

- Faire connaître les enjeux des Zones Humides à certains représentants ciblés (Enfants et sportifs de pleine nature) des Communes héraultaises de Mireval (34) et à cette occasion conduire auprès de ce public des actions de sensibilisation sur la Biodiversité des zones lagunaires.

1 - Description du projet : France – Département de l'Hérault – Commune de Mireval – Contexte environnemental

Depuis deux siècles et plus encore depuis la fin de la dernière guerre mondiale, l'augmentation de la population humaine s'est accompagnée d'une surexploitation des ressources naturelles et d'une transformation des écosystèmes qui ont abouti à un déclin sans précédent de la biodiversité.

Les espèces s'éteignent aujourd'hui à un rythme 1000 à 10.000 fois supérieur au rythme naturel tandis que beaucoup d'autres voient leurs effectifs fortement diminuer.

Les Zones Humides sont probablement le type d'écosystème le plus sévèrement affecté par la perte et la dégradation des écosystèmes et par la chute de la biodiversité.

Au sein d'un contexte mondial particulièrement défavorable pour la biodiversité, **les Zones Humides du bassin méditerranéen** ne font pas exception. Longtemps considérés comme insalubres et inutiles, ces écosystèmes ont été détruits tout au long de la période historique. Les destructions se sont encore accélérées à partir du 20^{ème} siècle lorsque les politiques de sécurité alimentaire ont encouragé le développement des surfaces agricoles et l'irrigation, dont de nombreuses Zones Humides ont fait les frais. Parallèlement, le développement de l'industrie, de l'urbanisation, de l'hydroélectricité et du secteur touristique a accru la demande en eau et en terres.

Malgré une prise de conscience récente, l'avenir des Zones Humides reste sombre. La région méditerranéenne est en effet marquée par une forte dynamique démographique qui engendre des pressions d'autant plus importantes sur l'environnement que les modèles de développement et de consommation privilégiés ne sont pas écologiquement durables.

Les enjeux en termes de biodiversité sont particulièrement importants dans le bassin méditerranéen. La région a en effet été identifiée comme l'un des 34 points chauds de diversité biologique du globe, hébergeant par exemple, presque autant d'espèces de plantes à fleurs que toute l'Afrique tropicale, sur une surface pourtant quatre fois moindre.

Le taux d'endémisme y est très fort, avec dans certains groupes, plus d'une espèce sur deux inconnues des autres parties du monde ! Riche mais souvent discrète et donc peu visible, la biodiversité des Zones Humides méditerranéennes est mal connue du grand public, à l'exception peut-être des oiseaux d'eau.

Environ 2 500 espèces de vertébrés sont recensées et jusqu'à 10% des espèces de plantes vasculaires du monde sur une superficie à peine équivalente à 1,6% de la surface terrestre du globe !

La région méditerranéenne se singularise également par un nombre important d'espèces menacées d'extinction.

Environ 600 espèces d'oiseaux sont observées régulièrement dans les pays méditerranéens, dont au moins le tiers dépend des Zones Humides, essentiellement des canards, des oies, des hérons, des limicoles, des mouettes et des sternes.

La dégradation des lagunes nuit aux poissons marins qui pénètrent dans les Zones Humides côtières. Celles-ci jouent un rôle majeur en tant que nurseries, permettant aux jeunes individus de grandir dans des milieux riches en nourriture et relativement pauvres en prédateurs.

La dégradation de leurs habitats ou par des prélèvements excessifs d'individus, la croissance démographique, les pollutions de l'eau, les prélèvements excessifs de l'eau, le réchauffement climatique peuvent être considérés comme une cause profonde agissant sur la biodiversité.

Pourquoi conserver la Biodiversité :

Les espèces fournissent des services fondamentaux sans lesquels l'Homme ne pourrait exister.

Seuls des assemblages d'espèces riches et complexes permettent d'apporter les 4 types de services écosystémiques couramment définis : les services d'appui (formation des sols, production de matière première...), les services de régulation (épuration de l'eau, pollinisation...), les services d'approvisionnement (aliments, matériaux de construction...) et enfin les services culturels non matériels (bien-être, loisirs...).

Comment conserver la biodiversité des Zones Humides ?

La biodiversité des Zones Humides méditerranéennes est sujette à de nombreuses pressions qui ne devraient pas diminuer dans les décennies futures. Afin de diminuer l'impact désastreux qu'entraînerait une perte supplémentaire de biodiversité sur l'Homme et ses activités, il est important que les peuples de Méditerranée et leurs représentants politiques prennent d'avantage de décisions fortes en faveur de leur environnement.

Lois actuelles pour protéger les Zones Humides : adoptées par l'Union Européenne (UE) telle la Directive Oiseaux (1979), obligeant tous les États membres à conserver toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage, les Conventions internationales de Berne (1979) et de Bonn (1979), la Directive habitats de 1992 et le Réseau Natura 2000.

II- PRESENTATION DU PROJET HERAULTAIS : le niveau local.

21 - Localisation

Situé entre Montpellier et Sète, le site du Bois des Aresquiers, d'une superficie totale de 87 ha sur la commune de Vic la Gardiole, a été acquis par le Conservatoire du Littoral en 1982.

Ce site représente un havre de paix préservé de l'urbanisation. Véritable oasis verte s'épanouissant au cœur des lagunes, le Bois des Aresquiers présente un caractère pittoresque et sauvage : la pinède succède rapidement à la lagune après un espace de steppes salées et de prés salés à salicornes.

Six habitats naturels d'intérêt communautaire sont identifiés sur le site : terrains limoneux recouverts de végétation basse adaptée au sel, steppes et prés salés entrecoupés d'affleurements karstiques (roche mère), mares d'eau saumâtre et pelouses calcicoles se succèdent depuis le bord de l'étang vers le boisement.

Cet espace de transition entre milieu salé et milieu forestier est favorable au développement de nombreux habitats et espèces remarquables comme la Saladelle de Girard, la Bugrane sans épines et plusieurs espèces d'orchidées. De nombreux oiseaux sont également présents du fait de la proximité du milieu lagunaire.

22 – Partenaires du projet en charge de la gestion du Site

La gestion du site est confiée à Sète Agglopol Méditerranée et un garde du littoral y est présent. Soumis au régime forestier, l'Office National de la Forêt participe à la gestion du site qui est doté d'un Plan de Gestion (Annexe) et d'aménagement forestier pour la période 2014-2027.

Le site classé, initié par la Loi du 2 mai 1930, permet de préserver des espaces qui présentent un intérêt général du point de vue scientifique, pittoresque et artistique, historique ou légendaire.

C'est un classement de protection fort qui correspond à la volonté de maintien en l'état du site désigné, ce qui n'exclut ni la gestion, ni la valorisation.

23 - NOTRE PROJET : SPORT NATURE et BIODIVERSITE en Zone NATURA 2000

- ✚ Les trois Clubs NATURE de Mireval : Athlétisme (Mireval Gardiole Athlétisme), VTT (RAC Mireval) et Marcheurs (Maison Pour Tous) ont pris conscience grâce aux Organismes de protection de la nature, que cette crainte sur la destruction des Zones Humides était fondée.
- ✚ Les trois Clubs NATURE de Mireval précisent que les Zones Humides ne se limitent pas à de magnifiques lieux d'agrément où l'on peut s'adonner aux joies de multiples loisirs.
- ✚ Les trois Clubs NATURE de Mireval s'engagent à vivre ensemble une journée sportive et écologique de découverte des Zones Humides périphériques à leur territoire et à partager ce moment entre les enfants et adultes de leurs Clubs.

231 - Le Programme pédagogique de la manifestation pour les Clubs :

- Objectif 1 : Sensibilisation au contexte local des Zones Humides (Mireval - Vic).
- Objectif 2 : Éveil et connaissance des Zones Humides : Quizz et Rallye pédestre.
- Objectif 3 : Renforcement de la symbiose entre les participants, par le mixage des équipes (VTT/Course/Marche : Adultes/Enfants).

232 - Support technique : il sera assuré par l'Association du CPIE Thu, agréé par les Ministères pour conduire des actions éducatives (voir Fiche annexée).

233 - Le Contenu chronologique du programme le jour J, sera le suivant :

- Au départ du « *Foyer des Campagnes de Mireval* » : Constitution des équipages (VTT et Course).
- Liaison 7kms (*non chronométrée*) Mireval – Bois des Aresquiers (Site Natura 2000).
- Quizz Adulte N°1 intermédiaire.
- Sur le site du Bois des Aresquiers : Constitution des équipes (2 Enfants : VTT et Course) – Quizz Enfant.
- Formation des équipages constitués au fil des arrivées, par les 3 Adultes et les 2 Enfants.
Stand CPIE d'information, pour les accompagnants des enfants.
- Les 5 participants effectuent le Rallye pédestre, dans la partie ouverte au public du site des Aresquiers : repérages de balises et questions naturalistes.
- Retour 6 kms vers Mireval des équipages adultes, en intervertissant les activités VTT et Course.
- Quizz Adulte N°2 intermédiaire sur le retour.
- Arrivée au « *Foyer des Campagnes* » à Mireval.
- Proclamation des résultats, par Équipe. Lots offerts pour les 3 premières équipes de 5 participants.
- Pot de l'Amitié en présence des Officiels et des partenaires au projet.
- Exposition sur les Zones Humides (Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse) avec les commentaires appropriés d'une Experte de l'Agence Française de la Biodiversité (Membre de l'Association).
- Point Presse.

234 - Publics bénéficiaires, directement et indirectement :

- Les enfants et adultes des clubs sportifs et des écoles ;
- Les Collectivités Locales ;
- Les acteurs du Tourisme local, au cœur des territoires porteurs de Zones Humides, ainsi que les organismes de tourisme départementaux et régionaux;
- Les Associations qui accompagnent la préservation de la biodiversité;
- Les Agences de l'Eau et les Directions de l'État;
- Les Sociétés et Entreprises en charge de la gestion des équipements publics Eau, Assainissement, Déchets;
- Les Enseignants, les Universitaires et les Centres de Recherche.

235 - Recommandations qui seront formalisées au cours de la manifestation en direction des participants :

La sensibilisation des citoyens et des décideurs à l'importance de préserver les Zones Humides et leur biodiversité a progressé. Les résultats sont visibles sur les espèces emblématiques (ex : flamants, pélicans) mais beaucoup reste à faire pour améliorer le sort des espèces moins spectaculaires et/ou ordinaires.

La perte et la dégradation de Zones Humides méditerranéennes est à l'origine d'un déclin sans précédent de la biodiversité.

Afin de stopper la destruction de ces milieux indispensables à de très nombreuses espèces et envisager leur restauration, des pistes d'action pourront-être formulées et discutées ainsi lors de la manifestation :

- S'attaquer aux causes profondes de dégradation en améliorant **la Gouvernance** dans le domaine de la conservation environnementale.

- Généraliser le suivi de **la qualité de l'eau** afin de répondre aux préconisations des conventions et législations en vigueur. Ces suivis doivent aussi concerner les nouveaux types de polluants (ex : micro-impuretés).
- Économiser **les ressources en eau** et préserver leur qualité, notamment en adoptant des pratiques agricoles moins intensives et économes en eau.
- Assurer la possibilité aux espèces de **migrer vers des zones plus fraîches** et ainsi échapper aux effets du réchauffement climatique, en aménageant des corridors climatiques permettant de franchir les infrastructures humaines qui fragmentent les paysages.
- Accélérer le processus de désignation **d'aires protégées**, en incluant les zones reconnues par les scientifiques comme importantes pour la biodiversité (ZICO, ZIP, ZCB)*.
- La mise en protection des Zones Humides doit s'accompagner **d'une gestion durable** et de la mise en œuvre de programmes de conservation.
- Développer et améliorer **le suivi et la recherche** sur la biodiversité des Zones Humides.
- Renforcer **les lois** de protection des espèces et mobiliser les moyens financiers et humains nécessaires à leur application.
- Identifier **les espèces envahissantes** les plus problématiques et les zones humides prioritaires où des plans d'actions doivent être mis en place. Sensibiliser les citoyens et les sociétés de chasse et de pêche aux dangers suscités par l'introduction d'espèces exotiques dans le milieu naturel.
- Gérer **la fréquentation** touristique autour des Zones Humides littorales afin de limiter le dérangement occasionné sur les espèces les plus sensibles (oiseaux coloniaux ; tortues marines...).
- Évaluer **les services écologiques** délivrés par la biodiversité des Zones Humides, les moyens de subsistance qu'elle fournit et ainsi sensibiliser les populations locales et les décideurs aux modalités d'une exploitation durable.

***ZICO** : zone importante pour la conservation des oiseaux ; **ZIP** : zone importante pour les plantes ; **ZCB** : zone clé pour la

*Notre projet **Sport Nature et Biodiversité en Zone Natura 2000** est un projet ambitieux, intergénérationnel, démonstratif et nécessaire, dans le sens où il entend témoigner d'une possible cohabitation, sous certaines conditions, entre la Nature et l'Homme, promoteur et acteur de pratiques de loisirs équilibrées, sur ces territoires méditerranéens riches et fragiles.*

biodiversité.